



Protection des enfants suite création d'entreprise

Par **courcier**, le **07/04/2008** à **13:45**

bonjour,

j'ai 2 enfants, mon ex amie au chômage actuellement souhaite créer une entreprise. Les conditions ne sont pas réunies pour que cette initiative soit un succès. Mes enfants sont eux aussi inquiet dans la mesure ou il y aurait des dettes. Comment peut on éviter qu'ils soient responsable et obligé de remboursé des sommes pour lesquelles ils ne sont pas responsables.

Merci de me répondre
cordialement